



Le Saint-Siège

JEAN-PAUL II

JUBILÉ DES MILITAIRES ET DES FORCES DE POLICE

ANGÉLUS *Dimanche 19 novembre 2000*

1. *Chers militaires et membres des Forces de police, au terme de cette célébration jubilaire, ma pensée va de façon particulière vers vos familles.*

Dans le Livre des Actes des Apôtres, est rapportée la visite de Pierre au Centurion Corneille, "pieux et craignant Dieu, ainsi que toute sa maison" (Ac 10, 2). Il accueille l'annonce de l'Évangile du Christ de la part de Pierre, lui offrant l'hospitalité pendant quelques jours, et reçut le Baptême avec sa famille. Les premiers païens baptisés par Pierre furent donc les membres de la famille d'un militaire. Il est significatif de le rappeler aujourd'hui, dans le contexte de votre Jubilé.

Il n'est pas facile d'appartenir à la famille d'un militaire, car il faut également partager les difficultés que sa mission comporte. Et pourtant, la famille est le soutien principal de chacun de vous, engagés dans la défense de la paix et de la vie. On défend ce que l'on aime, et où apprend-on à aimer la paix et la vie, sinon en famille ? C'est pourquoi, chères familles, sentez-vous associées pleinement à cette mission et collaborez à la sauvegarde de la justice et de la paix.

Très chers amis, je suis moi aussi fils de militaire, c'est pourquoi je me sens proche de vous tous. Je vous remercie de votre présence sous cette pluie. Je suis certain qu'elle vous apportera d'abondantes bénédictions.

2. En ce jour où vous êtes venus accomplir avec vos familles une démarche jubilaire, je vous salue cordialement, vous tous membres de l'armée et de la police de Belgique, du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun, de Croatie, de France, du Luxembourg, de Roumanie, de Slovénie, du Canada, des Pays-Bas, de Slovaquie. Puisse ce temps fort être pour vous une occasion d'affermir votre mission, afin de poursuivre le service important que vous accomplissez en étant attentifs aux besoins de tous vos compatriotes, pour bâtir une société toujours plus pacifique et plus fraternelle! Je salue votre sens des responsabilités, vos efforts et vos engagements, priant avec vous pour tous ceux qui sont morts ou qui ont été blessés dans l'exercice de leurs activités. Avec la Bénédiction apostolique ! 3. En ce moment de profonde communion, enrichi par la grâce jubilaire, je désire élever ma prière au Seigneur pour vos nombreux collègues tombés en ces années au cours de diverses missions de paix et dans la défense de l'ordre et de la justice. Que leur sacrifice n'ait pas été vain ! Que leur témoignage caché et silencieux soit un encouragement pour tous à ne pas se résigner face à

l'injustice, mais à vaincre le mal par le bien ! Que Dieu les accueille dans son royaume de paix et accorde la sérénité et le réconfort à leurs familles et à toutes les personnes qui leur sont chères.

À cet instant, le son de la trompette d'un Carabinier exécute la sonnerie aux morts. Le silence règne sur la Place Saint-Pierre. Puis, en se rasseyant, le Pape poursuit :

Je confie à l'intercession maternelle de la Très Sainte Vierge Marie notre invocation intense et notre prière pour les vivants et pour les morts.

© Copyright 2000 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana